



ASCOTT DES VAUX

Fils de Diamant de Semilly et
Déesse des Vaux par Super de
Bourrière

Le présent contrat a pour objet la vente d'une
carte de saillie de l'étalon selle français
ASCOTT DES VAUX

Contrat de saillie pour la saison 2026 (Naissances 2027)

Pour inséminer dans le centre de :
La jument NOM :
N°SIRE :
Race :

La société EQUITECHNIC domiciliée : 160, Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,
☎ 02 31 32 28 86 / 📠 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@equitechnic.fr

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme « l'acquéreur »
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax ou Mail :

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON ASCOTT DES VAUX

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en I.A.C. **uniquement** aux conditions suivantes :

- **300,00 € H.T.** à la réservation comprenant 3 doses de 4 paillettes (soit **316,50 € T.T.C**)
- **600,00 € H.T. poulain vivant 48h00** (soit **633,00 € T.T.C**)

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, dès la première insémination :
- le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- le solde ne sera déposé qu'à la naissance du poulain (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide ou la mort du poulain avant 48h00)

La carte de saillie comprend 3 doses de 4 paillettes, **soit 12 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2027 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur :
*Faire précéder votre signature de la mention
« Lu et approuvé »*

Le vendeur :

Marc SPALART